



Université de Bourgogne

- Déclaration des axes stratégiques de développement de l'établissement pour la prochaine période contractuelle
- Document de politique en matière de formation
- Document de politique en matière de recherche de l'établissement

Table des matières

DÉCLARATION DES AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT POUR LA PROCHAINE PÉRIODE CONTRACTUELLE 5

I. DES TERRITOIRES BOURGUIGNONS À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :	
CONSTRUIRE UN NOUVEL ESPACE DE L'ESR	6
II. CONCILIER PLURIDISCIPLINARITÉ ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL.....	7
III. RENFORCER LE LIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE	8
IV. PLACER LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET DU NUMÉRIQUE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE.....	9
V. OFFRIR AUX ÉTUDIANTS DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL ATTRACTIVES	9
VI. AU CŒUR DU PROJET : DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS	10

DOCUMENT DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE FORMATION..... 11

I. UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE MAINTENIR LA PLURIDISCIPLINARITÉ DE L'UB	12
II. LES ÉTUDIANTS, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE FORMATION DE NOTRE UNIVERSITÉ.....	13
III. PERSÉVÉRER DANS LA RECHERCHE D'UNE ADÉQUATION AUX ATTENTES DES TERRITOIRES BOURGUIGNONS.....	14

DOCUMENT DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE RECHERCHE DE L'ÉTABLISSEMENT17

I. UNE POLITIQUE DE DIFFÉRENCIATION SCIENTIFIQUE RESPECTANT LA DIVERSITÉ DES DISCIPLINES ACADÉMIQUES.....	18
II. UNE STRATÉGIE SCIENTIFIQUE ET DES DISPOSITIFS DE MISE EN ŒUVRE DE SITE DÉSORMAIS À L'ÉCHELLE DE LA ComUE.....	19
III. MAINTENIR ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX DE RECHERCHE	20
IV. DES NOUVEAUX DISPOSITIFS FACILITATEURS DU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE À L'UB	20
V. UNE POLITIQUE DES PLATEFORMES VOLONTARISTE.....	21
VI. SUIVI ET VALORISATION DE LA RECHERCHE.....	22



Université de Bourgogne Déclaration des axes stratégiques de développement de l'établissement pour la prochaine période contractuelle

Déclaration des axes stratégiques de développement de l'établissement pour la prochaine période contractuelle

Ancrée dans sa région, consciente de sa responsabilité de service public et d'acteur économique, l'université de Bourgogne (uB) construit son avenir avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) de Bourgogne Franche-Comté, les collectivités, les entreprises, les acteurs de l'économie sociale et la société civile dans son ensemble. Elle intensifie aussi l'internationalisation de ses missions, prépare les étudiants aux enjeux du monde globalisé et veille à leur insertion professionnelle. Ce faisant elle renforce son identité sur la scène internationale. L'ambition de l'établissement est en effet de s'affirmer en Europe par son rayonnement scientifique et sa capacité à attirer des étudiants et chercheurs talentueux du monde entier tout en maintenant une pluridisciplinarité de l'offre de formation constitutive de son identité et de son histoire.

L'uB répond à cette double exigence par une politique de différenciation scientifique, la construction d'un espace régional d'ESR puissant, un lien renforcé au monde économique, une politique dynamique du numérique et de la documentation et par la création d'un environnement international stimulant (masters en anglais, masters en coopération internationale, formation aux langues de communication notamment).

Convaincue de sa responsabilité sociale l'uB, ouverte sur son environnement, joue et jouera un rôle moteur pour donner à toutes et tous des clés permettant d'appréhender les grands enjeux de nos sociétés. Pour cela, et au delà de ses missions de formation et de recherche, elle s'appuie sur plusieurs de ses atouts comme par exemple la diffusion de la culture scientifique et technique ou une offre culturelle particulièrement dynamique.

Les axes stratégiques proposés ici pour 2017-2021 s'inscrivent dans la continuité de la politique menée depuis 2012. Ils s'appuient sur une analyse lucide des forces et faiblesses de l'établissement, des opportunités mais également des menaces qui sont liées à son environnement et qui sont développées dans le document d'autoévaluation. Ces orientations générales sont complétées par une présentation des objectifs spécifiques en matière de formation et de recherche à travers deux documents dédiés. L'ensemble permet de disposer d'une vision globale de la stratégie de l'établissement pour la prochaine période contractuelle.

I. DES TERRITOIRES BOURGUIGNONS À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ : CONSTRUIRE UN NOUVEL ESPACE DE L'ESR

Dans une région aux distances importantes, les implantations territoriales de l'uB sont essentielles à l'équilibre régional.

Outre le campus dijonnais qui compte environ 24 500 étudiants, les campus d'Auxerre, Nevers, le Creusot, Chalon-sur-Saône et Macon accueillent près de 3 500 étudiants de l'uB. Les actions engagées pour différencier ces campus et renforcer leur identité et leur rayonnement national ou international seront poursuivies.

- Le travail initié pour adosser la formation d'ingénieur ITII en Génie Industriel basée à Auxerre à une de nos écoles sera approfondi.
- Le nouveau parcours « Infrastructures Routières » de l'ISAT sera développé avec l'objectif d'en faire en fin de contrat un troisième département de l'école.

- Dans la continuité du DUT « Génie Civil » ouvert à la rentrée 2015, une filière « Génie Civil » sera créée à l'ITII, permettant une filiarisation DUT-Ingénieur par alternance.

- La réflexion sera poursuivie sur les 3 sites de Saône et Loire pour le développement des IUT (à Chalon-sur-Saône et au Creusot) et l'ouverture de nouvelles formations différenciantes à Macon.

- Les liens avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) à Cluny, avec les classes préparatoires aux grandes écoles, les sections de techniciens supérieurs et les instituts de formation en soins infirmiers seront renforcés.

- La politique d'internationalisation des formations sera amplifiée au Creusot, à Nevers et à Auxerre, et développée à Chalon-sur-Saône.

Cette stratégie de différenciation est indispensable pour permettre à chaque site d'affirmer son identité. Les implantations territoriales de l'uB sont des éléments du réseau des 12 villes universitaires qui maillent la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la Communauté d'Université et d'Établissements (ComUE) « Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) ». Et c'est à l'échelle de la région Bourgogne Franche-Comté et dans une articulation harmonieuse entre l'uB et UBFC, que doit désormais se penser l'avenir. UBFC est à ce titre un modèle original car elle répond d'une part à l'organisation territoriale multipolaire de l'ESR en Bourgogne Franche-Comté mais aussi car elle assure d'autre part un équilibre entre une gouvernance suffisamment intégrée pour permettre une politique cohérente et une autonomie maintenue pour chacun de ses membres. La période 2017-2021 sera déterminante pour la mise en place d'UBFC avec notamment :

- la mise en place de l'administration d'UBFC en lien avec les établissements fondateurs ;
- l'intégration de l'ENSAM (campus de Cluny) attendue en 2016 ;
- le déploiement d'une infrastructure numérique partagée ;
- le transfert progressif à UBFC des missions suivantes :
 - Déploiement de l'initiative d'excellence I-SITE (pré-sélectionnée),
 - Transfert des écoles doctorales,

- Mutualisation de la part de la dotation d'Etat consacrée à la recherche,
- Coordination de la carte des formations.

L'uB, par sa taille, son rayonnement scientifique et sa présence géographique large porte une responsabilité particulière dans cette construction. Elle continuera de l'honorer dans le respect de ses partenaires et dans le sens de l'ambition collective, pour entraîner UBFC vers la reconnaissance internationale.

Le « Grand campus » dijonnais, enfin, restera au cœur de la stratégie partenariale de l'uB pour élaborer une politique conjointe avec le CNRS, l'INRA, l'Inserm, le CEA, le CHU de Dijon, le Centre Georges François Leclerc, l'Établissement Français du Sang, AgroSup Dijon, le groupe ESC Dijon-Bourgogne, l'ENSAM, l'IRTESS et le CROUS. Plusieurs objectifs sont ainsi à l'agenda du contrat 2017-2021 :

- poursuivre l'action du Conseil d'Orientation Stratégique Plateformes dans le respect de la charte adoptée en 2015 ;
- mettre en place un comité d'éthique ;
- actualiser le Schéma Directeur de l'Immobilier et de l'Aménagement (SDIA) ;
- poursuivre l'intégration de la politique de vie étudiante à l'échelle du campus Montmuzard ;
- intensifier la coopération entre établissements du Grand campus autour des domaines identifiants de nos forces scientifiques afin de renforcer la visibilité internationale du site dijonnais.

II. CONCILIER PLURIDISCIPLINARITÉ ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Offrir aux étudiants des formations adossées à une recherche de visibilité internationale dans tous les champs académiques est la raison d'être d'une université pluridisciplinaire. Mais dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche de ce début de XXI^{ème} siècle un établissement de la taille et de la typologie de l'uB ne peut, seul, répondre à cet objectif. Des changements de paradigme s'imposent donc.

Des évolutions importantes ont ainsi été engagées qui seront renforcées en 2017-2021. La première est la démarche de différenciation initiée par une cartographie en six domaines de recherche pluridisciplinaires. Autour de ces domaines pourra s'organiser une politique respectueuse de la diversité des disciplines académiques et renforçant l'image de l'uB sur la scène internationale. Le second changement essentiel est la construction d'un périmètre de coopération élargi entre établissements. UBFC y répond en assurant la coordination de certaines missions et en étant délégataire de compétences que ses membres lui transfèrent.

■ Concernant la formation doctorale, dès 2017 les écoles doctorales seront transférées à UBFC. C'est donc bien dans le futur cadre régional Bourgogne Franche-Comté que sera élaborée la politique doctorale pour la période contractuelle 2017-2021.

■ En premier et second cycle, l'accréditation des formations reste du périmètre des établissements, mais la cartographie d'ensemble est coordonnée au niveau d'UBFC. L'impératif de soutenabilité financière dans un contexte de contrainte économique imposera des arbitrages. A l'uB, chaque composante se voit proposer une triple enveloppe limitative (nombre d'heures, pourcentage d'intervention de vacataires, volume financier) fixée par l'établissement qui fournira le cadre dans lequel seront élaborées les maquettes des formations. Cette démarche, qui repose sur le principe de subsidiarité entre la gouvernance de l'établissement et les composantes, sera accompagnée dans un dialogue régulier entre les vice-présidents en charge des formations et les équipes des composantes. Elle permettra une maîtrise globale du coût de l'offre de formation, tout en responsabilisant les composantes dans des choix pédagogiques que nul mieux qu'elles n'est en situation de réaliser.

La réaffirmation de la pluridisciplinarité comme marqueur de l'identité de l'uB conduira à porter une attention particulière à l'équilibre entre les différents champs de formation. Il faut notamment que toutes les disciplines académiques puissent se projeter dans les programmes investissements d'avenir, notamment dans l'initiative d'excellence I-SITE.

Alors même que I-SITE a vocation à bénéficier à l'ensemble de la communauté, le risque est en effet que certaines disciplines ne correspondant pas à l'affichage des domaines prioritaires ne s'engagent pas dans les projets pédagogiques et de recherche mis en place par I-SITE et s'écartent progressivement des domaines prioritaires. Des programmes transdisciplinaires visant à renforcer ces liens et des programmes blancs totalement ouverts ont été programmés dans I-SITE pour maintenir cette cohésion et cette pluridisciplinarité. En complément plusieurs mesures seront prises à l'uB pour donner du contenu à ces programmes.

- Une plateforme sera mise en place au sein du Pôle Recherche pour faciliter le lien avec la gouvernance de I-SITE et fournir un appui à l'élaboration de projets pour les programmes blancs et les programmes transdisciplinaires de I-SITE.
- Parallèlement un fonds financier alimenté par le dispositif de mécénat créé dans le cadre de l'espace entreprise (voir partie III.) et représentant 6% des dons sera réservé à la préparation de projets dans le cadre de I-SITE.

L'internationalisation est également un enjeu majeur constitutif de l'identité universitaire. Déjà largement engagée pour la recherche, elle reste à renforcer dans le domaine de la formation et c'est là que se joue pour une part l'avenir des étudiants ; à travers l'adaptabilité qu'impose un séjour international et la maîtrise de langues étrangères.

- Le travail d'ingénierie pédagogique engagé pour construire des masters en langue anglaise sera poursuivi et de nouveaux masters seront proposés dans tous les champs de formation.
- Les formations en coopération internationale qui rassemblent des étudiants de tous horizons géographiques seront encouragées.
- Le Centre des Langues et des Cultures sera renforcé pour mener progressivement à la certification CLES un nombre croissant d'étudiants, étendre ses activités à de nouvelles langues et intégrer l'activité du « français comme langue étrangère ».
- Enfin, un nouveau programme dédié aux étudiants internationaux en situation de handicap sera mis en place, s'appuyant sur l'engagement de l'établissement en matière de politique handicap et de dynamique internationale, sur la situation privilégiée du campus dijonnais dont l'unité de lieu et la géographie sont propices à l'accueil d'étudiants en situation de handicap et sur la possibilité de pratiques sportives adaptées en lien avec l'UFR STAPS.

III. RENFORCER LE LIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE

L'Université, créatrice de savoirs, peut et doit penser avec les entreprises les métiers de demain. Universités et entreprises ont donc vocation à être partenaires. Les actions engagées pour dynamiser les relations entre l'uB et le monde économique seront poursuivies en 2017-2021.

- La formation continue sous forme d'actions courtes sera renforcée. Spécifiquement, l'organisation de la formation initiale en modules courts supports d'actions de formation continue indépendantes, sera encouragée. Cette hybridation formation initiale/continue, outre qu'elle génère des ressources, construit un lien durable entre le monde académique et le monde économique et pose les bases d'un partenariat mutuellement bénéfique.
- La création de chaires industrielles sera poursuivie.
- L'établissement renforcera sa relation avec la SATT GRAND EST, qui a vocation à intégrer la chaîne de valeur qui conduit à l'innovation et au renforcement du tissu économique en l'irriguant de nouveaux projets de maturation.
- L'initiative d'excellence I-SITE, si elle est sélectionnée, permettra de conduire des programmes de recherche initiés par les entreprises, renforçant les liens entre recherche publique et recherche privée et favorisant la création de laboratoires mixtes, à l'image de ceux que nous avons créés avec le conseil régional de Bourgogne.

- L'espace entreprise créé en 2015 comme guichet unique des relations avec les entreprises sera soutenu. Dans ce cadre, le dispositif de mécénat sera progressivement renforcé et permettra la mise en place d'un club d'entreprises partenaires.

IV. PLACER LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET DU NUMÉRIQUE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Les nouvelles technologies de traitement de l'information et des ressources documentaires ouvrent la voie à de profondes innovations pédagogiques (formations hybrides présentielles et à distance, auto-apprentissage, captation d'enseignements permettant un accès différé et/ou à distance, visio-conférence).

Ces évolutions nécessitent des investissements lourds qui ont été l'objet d'une priorisation dans le cadre du CPER et d'arbitrages de l'établissement qui en finance une part sur fonds propres. Cette politique a conduit à implanter de nouveaux laboratoires de langues et salles de visioconférence, à ouvrir à l'automne 2015 sur le campus Montmuzard un Datacenter permettant de sécuriser le stockage et le traitement des données, enfin, à programmer la mise en place d'un Learning centre. Ces priorités seront maintenues au cours de la période 2017-2021 avec, notamment :

- la réalisation du Learning centre au niveau de la bibliothèque universitaire de sciences et de santé ;
- la programmation du Learning centre dédiée aux sciences humaines et aux langues (en lien avec le Centre des Langues et des Cultures pour tous) ;
- l'extension du Datacenter avec la réalisation de sa seconde tranche.

Parallèlement, et en cohérence avec le Learning centre, un dispositif coordonné sera mis en place pour insérer la maîtrise des compétences documentaires dans les maquettes. Il s'agit ici, en mettant chaque étudiant en capacité d'être autonome dans ses apprentissages, de soutenir la réussite en licence. Enfin, le service d'appui aux technologies numériques permettra de transmettre à la communauté enseignante l'expertise nécessaire à la conception de ces nouvelles formes d'apprentissage.

V. OFFRIR AUX ÉTUDIANTS DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL ATTRACTIVES

Les conditions de vie et de travail sont des déterminants essentiels de l'attractivité des universités pour les étudiants, au niveau national et également au niveau international. L'uB est reconnue pour placer au centre de ses préoccupations la qualité de la vie étudiante, la dynamique de sa vie associative et l'implication des étudiants dans les instances décisionnelles de l'établissement.

La politique menée au cours de la période contractuelle 2012-2016 a mis l'accent sur le déploiement de nouvelles infrastructures sportives, l'extension de la crèche des étudiants et des personnels (« *Petite fac* ») dont la capacité d'accueil a été étendue de 40 à 50 places, la transformation du service de médecine préventive du campus Montmuzard en centre de santé et la programmation d'une épicerie solidaire destinée aux étudiants en situation de précarité.

Pour la période 2017-2021, l'université de Bourgogne maintiendra l'amélioration des conditions de vie des étudiants au cœur de sa stratégie, s'assurant ainsi d'une meilleure réussite de ces derniers. Dès lors, plusieurs actions seront mises en place comme par exemple i) un tutorat amélioré en lien avec les étudiants ambassadeurs permettant aux étudiants dans leurs premières années de cursus d'appréhender au mieux leur entrée dans l'enseignement supérieur ii) par le biais d'actions de soutien aux étudiants dans leur vie universitaire et quotidienne. De plus, l'université de Bourgogne restera soucieuse du

développement de la vie étudiante qui constitue un élément important du dynamisme de la vie des campus en assurant aux associations labellisées un soutien à leurs initiatives. Fidèle à ces valeurs dans ce domaine, l'uB restera attachée à l'implication des étudiants dans les instances décisionnelles de l'établissement. Ajoutons que l'épicerie solidaire actuellement portée par une association étudiante sera implantée et que l'offre de soins du centre de santé sera, après un premier bilan, étendue à d'autres spécialités. En matière de politique sportive, l'accent sera mis sur deux dispositifs essentiels : la gratuité d'accès au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, déterminant essentiel de la pratique sportive à l'uB, sera maintenue ; le Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives qui permet des aménagements pédagogiques et de vie quotidienne pour les étudiants sportifs de haut niveau, sera renforcé. Des dispositifs nouveaux seront mis en place :

- un programme destiné à favoriser l'accueil des étudiants internationaux en situation de handicap (voir III.) et aux étudiants engagés dans des pratiques handisport, avec la poursuite des efforts pour rendre accessibles les bâtiments aux personnes en situation de handicap, étudiants et personnels ;
- un dispositif de parrainage des étudiants en situation de handicap par les étudiants de la filière « Activités Physiques Adaptées » de l'UFR STAPS.

VI. AU CŒUR DU PROJET : DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS

Les universités françaises traversent une période de mutations profondes génératrice d'inquiétudes. Leur stratégie doit plus que jamais se construire en lien avec les femmes et les hommes qui y vivent et travaillent.

Tout d'abord, l'uB a décidé de donner toute leur place aux personnels BIATSS en leur attribuant au sein du Conseil d'Administration un poids égal aux professeurs, maîtres de conférences et étudiants. Cette décision, qui prendra effet au prochain renouvellement des conseils de l'uB début 2016, permettra un meilleur équilibre du Conseil d'Administration et engagera davantage encore les personnels BIATSS dans la gouvernance de leur établissement.

Ensuite, l'uB a mis en place en 2012-2016 plusieurs dispositifs d'accompagnement, notamment le recrutement d'un psychologue du travail et la mise en place d'un dispositif d'écoute et de prévention des risques psycho-sociaux, la titularisation d'une assistante sociale à plein temps, une revalorisation indemnitaire mettant l'accent sur les agents les plus fragiles et la mise en place de profils de carrières pour les agents contractuels en CDI. Ces dispositifs visent à promouvoir la qualité de vie au travail.

Mais beaucoup reste à faire et cette politique sera poursuivie au cours de la période contractuelle 2017-2021.

- Un programme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEEC) sera engagé. Il permettra une meilleure adéquation des profils de carrière avec les compétences et les vœux des agents, dans le respect des spécificités et des complémentarités des trois filières BIATSS (AENES, ITRF et personnels des bibliothèques). Ce programme de GPEEC s'appuiera notamment sur le service de formation des personnels, dont les actions seront renforcées.

- Le travail réalisé pour améliorer les carrières des personnels en CDI sera étendu aux personnels en CDD.

- Dans la continuité des évolutions engagées depuis 2012, les dispositifs indemnitaires des personnels de l'AENES, de l'ITRF et des bibliothèques seront harmonisés.

- L'uB facilitera la progression de carrière de ses personnels :

- par la gratuité des frais d'inscription à la VAE pour les personnels de l'université,

- par la prise en charge de la première inscription en HDR de ses personnels, et des trois inscriptions en thèse de ses enseignants titulaires, PRCE et PRAG, qui souhaitent s'engager dans une activité de recherche.

La préparation du contrat 2017-2021 a été pour l'uB l'opportunité d'engager une démarche d'autoévaluation mobilisant très largement la communauté universitaire. Cette approche concertée a permis un diagnostic lucide, qui fonde les actuelles propositions stratégiques de l'établissement. Mais le projet tel qu'il est ici proposé ne peut être figé. Dans un monde en évolution rapide, la mise en œuvre de notre stratégie doit être questionnée et les actions évaluées de façon régulière. L'uB s'appuiera donc, au cours du prochain contrat, sur la culture d'autoévaluation désormais installée dans l'établissement à l'occasion de la préparation du contrat 2017-2021, pour mettre en place une autoévaluation continue et concertée de ses stratégies et procédures. Cette démarche sera conduite par une *commission permanente de l'autoévaluation* animant des groupes de travail dont l'architecture d'ensemble sera basée sur celle du collectif qui a permis l'actuelle autoévaluation. Cette commission présentera régulièrement le résultat de ces travaux auprès des conseils centraux de l'établissement. L'établissement s'engage ainsi, résolument, dans une dynamique d'amélioration continue qui permettra de renforcer son rayonnement national et international.



Université de Bourgogne Document de politique en matière de formation

Une stratégie de formation volontaire pour nos étudiants et au service de nos territoires

Construire une offre de formation ambitieuse, pour nos étudiants et au service de nos territoires, constitue le cœur des démarches que mène et mènera l'établissement, avec ses composantes, pour les années à venir. Rappelons en introduction que la région Bourgogne est vaste et peu peuplée, que le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur y est inférieur à la moyenne nationale, le taux de boursier élevé et que des régions voisines (Ile de France, Rhône-Alpes) attirent des étudiants bourguignons situés dans les zones périphériques. Ajoutons les baisses des dotations constatées et à venir, le sous-encadrement et l'augmentation des flux d'étudiants, pour expliquer que nous subissons des contraintes importantes quant à notre mission d'enseignement. Malgré ce contexte contraint, l'évolution de notre offre de formation a été pensée de manière ambitieuse, en définissant des champs stratégiques de formation, en responsabilisant les composantes via une démarche rationnelle d'allocation des ressources à cinq ans et en ayant la volonté de construire une offre harmonisée pour la ComUE UBFC. L'uB prendra ainsi la responsabilité de définir stratégiquement sa future carte des formations, en concertation avec ses composantes et les partenaires de la ComUE UBFC, tandis que ses composantes auront la responsabilité de construire les parcours, sur la base de moyens globaux alloués à chacune.

La future offre de formation est conçue selon trois axes stratégiques majeurs :

- maintenir la pluridisciplinarité d'une offre de formation de qualité et de haut niveau ;
- accroître l'attractivité des formations et la réussite des étudiants ;
- satisfaire aux besoins socio-économiques de la région et de ses territoires.

I. UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE MAINTENIR LA PLURIDISCIPLINARITÉ DE L'UB

Il nous semble vital que l'uB puisse continuer à assurer sa mission de service public d'enseignement supérieur pluridisciplinaire dans sa région. Conscient de cette nécessité, l'établissement a choisi de construire des champs de formation stratégiques qui puissent affirmer cette ambition :

- *Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques ;*
- *Sciences et Techniques ;*
- *Santé, Sport, Psychologie ;*
- *Droit, Science Politique, Economie ;*
- *Sciences Humaines, Lettres, Langues ;*
- *Formations technologiques, Ingénierie, Management.*

Les six champs tels qu'énoncés sont aussi l'affirmation d'une politique de site car ils ont été construits de façon cohérente avec ceux des autres établissements de la ComUE UBFC tels que définis dans le *Pré-projet commun pour le futur contrat pluriannuel de site Bourgogne - Franche-Comté*. Comme traduction concrète de cette volonté d'harmonisation, l'uB mutualisera des enseignements entre des formations de plusieurs établissements de notre site. Ainsi, ce travail a été initié i) au niveau des lettres classiques et de la filière LLCER, entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, ii) avec AgroSup Dijon sur les filières nutrition, agro-alimentaire et environnement et iii) en partenariat entre l'université de Franche-Comté, l'ENSMM et l'ISAT de l'uB pour le Master « Mécanique

et Ingénierie » dont une partie des cours est assurée en visioconférence sans aucun déplacement d'étudiants. Afin de réussir dans cette entreprise de mutualisation, les équipes impliquées seront accompagnées et dotées en équipements NTIC. Un plan d'équipement en visio-conférences est par exemple en cours de déploiement pour des enseignements en lettres, langues et sciences humaines.

Compte tenu des formations portées par l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), celle-ci est transversale aux six champs de formations de l'uB et vient les irriguer et les enrichir dans le domaine de la professionnalisation aux métiers de l'éducation et de la formation. L'ESPE de Bourgogne est particulièrement originale dans le paysage français en raison des quatre départements qui la composent et qui rassemblent les principaux acteurs de l'uB dans le domaine de la formation, de l'éducation et de la culture. En matière de recherche en sciences de l'éducation, l'établissement a fait le choix de rattacher à l'ESPE le laboratoire IRE-DU EA7318. Pour la prochaine période contractuelle, il s'agira d'accentuer la démarche engagée qui s'inscrit au sein du domaine *Apprentissage et santé (care)* notamment. En collaboration étroite avec les services de l'académie, l'ESPE répondra aux enjeux de la formation aux métiers de l'enseignement tant en termes de formation initiale que de formation continue. Dans cette perspective, l'uB pourra tout particulièrement s'appuyer sur les masters du département MEEF (mé-

tiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), sur les dispositifs mis en place pour concourir à la formation continue des enseignants du premier degré ou des formateurs (professeurs d'accueil ou tuteurs par exemple). L'uB s'attachera par ailleurs à participer, pour les niveaux L1, L2 et L3, à la préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation et de la formation dans le cadre de laquelle les étudiants pourront être accueillis en stage dans des établissements scolaires des premier et second degrés de l'académie. La licence « Sciences de l'éducation », portée par l'ESPE dès la L1, continuera à être déployée avec notamment une ouverture sur le campus de Nevers dès la rentrée 2016. Cette ouverture est révélatrice de la volonté de l'établissement d'ancrer la formation des jeunes enseignants autant qu'il est possible au plus proche de leur lieu d'exercice.

Par ailleurs, pour parfaire cette stratégie de maintien d'une offre pluridisciplinaire, nos masters seront adossés de manière plus affirmée aux thèmes majeurs de nos équipes de recherche et ce notamment pour nos axes de recherche les plus reconnus. Une visibilité encore plus importante de nos masters sera recherchée dans tous les domaines, eu égard aux performances des

laboratoires associés et à l'adéquation avec le projet I-SITE notamment.

En outre, afin d'enrichir encore notre stratégie de pluridisciplinarité, des formations bi-disciplinaires seront développées dès la licence. Ainsi, des propositions combinant économie et langues, droit et langues, production alimentaire et management sont envisagées pour la future offre de formation, en impliquant aussi les autres membres de la ComUE.

Des actions pluridisciplinaires stimulant la création de dispositifs « double compétences » seront conduites. Ce sera notamment le cas entre les sciences de l'ingénieur et le management (projets de doubles diplômes entre écoles d'ingénieurs et de management), pour lesquels il est opportun de favoriser encore davantage, en continuité du Polytechnicum Bourgogne - Franche-Comté, le développement du Pôle Ingénierie et Management, amené à devenir une structure interne de la ComUE UBFC.

Enfin, les dispositifs des formations ouvertes à distance seront fortement encouragés, notamment sur un mode hybride, et seront davantage articulés aux cursus portés par les composantes.

II. LES ÉTUDIANTS, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE FORMATION DE NOTRE UNIVERSITÉ

L'accroissement du nombre de néo bacheliers souhaitant accéder à l'enseignement supérieur, appelé sans doute à se confirmer dans les prochaines années, place l'uB dans une situation délicate et paradoxale. Afin de concilier sa mission fondamentale de service public avec la responsabilité qui est la sienne d'assurer une formation de qualité en donnant aux étudiants de bonnes conditions d'études, l'université de Bourgogne s'attachera à construire et mettre en place des dispositifs les plus adéquats possibles. Tous ces dispositifs nous permettront de former plus d'étudiants tout en garantissant la qualité de nos diplômes dans un contexte contraint.

Ainsi, en amont de l'accès à l'université et comme souligné *supra*, le lien bac+3/-3 fera l'objet d'une attention toute particulière. La politique volontariste de partenariats et d'actions avec l'ensemble des lycées permettant une meilleure information des futurs bacheliers et de leurs familles sera poursuivie (déplacements dans les lycées de l'ensemble de l'académie, développement du portail Internet étudiants, formation des professeurs du secondaire, organisation de journées dédiées à l'accueil des lycéens par exemple). En parallèle, le travail exemplaire conduit autour des plateformes technologiques, qui permettent d'établir un véritable espace d'échanges entre des lycées, l'uB et des entreprises en proposant à ces dernières des prestations techniques innovantes et de la formation continue sera lui aussi poursuivi.

Concernant la vie étudiante, les actions de l'uB ont été nombreuses au cours des dernières années de telle sorte qu'aujourd'hui, notre université est en tête des palmarès des campus où il fait bon vivre ; les initiatives étudiantes y sont particulièrement valorisées, à travers

notamment le FSDIE (Fonds de solidarité de développement des initiatives étudiantes) qui, réellement géré par les étudiants, est l'un des mieux dotés de France.

A l'avenir, les actions favorisant le bien-vivre des étudiants sur le campus et leur réussite seront poursuivies. Les aménagements d'espaces verts, de lieux de convivialité extérieurs et de parkings, des réfections de bâtiments dans l'esprit d'un campus vert sont ainsi en cours de réalisation. A cela s'ajoutent nos actions concernant l'accueil des étudiants et leur confort, avec par exemple, la *maison internationale*, pour des doctorants, ou l'ouverture de la *citité de l'alternance* (hébergement des alternants de CFA) pour la rentrée 2016. « L'esprit uB » est favorisé, avec le développement d'initiatives telles que la valorisation des étudiants impliqués dans des actions au service de l'intérêt collectif (étudiants « ambassadeurs », création d'un diplôme d'université « engagement citoyen »).

Concernant leur réussite, cet enjeu majeur conduira l'université de Bourgogne à porter une attention plus soutenue à la question des étudiants ne pouvant suivre leur cursus universitaire dans des conditions optimales (étudiants salariés, mais aussi sportifs de haut niveau, étudiants parents, étudiants impliqués dans les associations, élus, ...). Les pédagogies innovantes, comme par exemple l'hybridation de cours magistraux ou l'usage de la vidéo, les aménagements de cursus, une meilleure valorisation des activités extra-universitaires dans les maquettes devraient non seulement permettre d'améliorer l'accueil et le suivi de ces étudiants, mais aussi de valoriser leur parcours. A cet égard, l'uB est déjà dotée de nombreuses structures qui facilitent la vie des usagers, telles que la crèche (« *Petite Fac* »), dont les capacités ont été étendues, le Peps (Pôle d'Ex-

cellence des Pratiques Sportives) ou encore le pôle handicap. Ainsi, notre politique volontariste en faveur des étudiants en situation de handicap sera poursuivie, avec des moyens importants alloués au Pôle Handicap.

Par ailleurs, les actions pédagogiques destinées à favoriser la réussite des étudiants, spécialement pour nos étudiants de licence, continueront d'être soutenues en accompagnant les équipes pédagogiques, à travers un suivi et des évaluations régulières des dispositifs existants. En outre, en lien étroit avec le Service Commun de Documentation (SCD), un dispositif coordonné sera mis en place pour insérer la maîtrise des compétences documentaires dans les maquettes. Il s'agira de favoriser l'autonomie des étudiants dans leurs apprentissages et de soutenir la réussite en licence. Pour les étudiants plus avancés, nous généraliserons les modules d'initiation à la recherche. Nous poursuivrons également la mise en place d'actions transversales destinées à mieux accueillir et accompagner les étudiants : il en sera ainsi, par exemple, des dispositifs d'accueil des primo-arrivants (*Campus days*, portail étudiants,...) et du « centre des pratiques de l'écrit et de l'oral », que nous avons créé en s'inspirant des *writing center* anglo-saxons, pour que les étudiants puissent améliorer leur maîtrise de la langue française, de la licence au doctorat.

L'innovation pédagogique restera au cœur de nos préoccupations avec plus de moyens alloués aux pratiques pédagogiques innovantes. Ainsi, dans le prolongement des dispositifs actuels - existence du CIPE, décharges d'enseignement pour les jeunes MCF, prix d'excellence en enseignement (PEE),... - le développement de « communautés de pratiques » sera soutenu afin de favoriser la réflexion et les échanges sur la pédagogie universitaire, en lien avec des universités étrangères reconnues en ce domaine. De plus, les initiatives déjà engagées dans le domaine de la pédagogie numérique et des formations hybrides seront poursuivies et amplifiées, en particulier à partir du niveau L3. Ainsi, dans le prolongement d'un appel à projets déjà initié, la création de Moocs sera favorisée ; les appels à projets relatifs au développement du numérique à l'appui de la pédagogie seront étendus. Quant à l'accès et la maîtrise des ressources documentaires, et notamment numériques, ils trouveront un lieu privilégié de développement avec la construction d'un « Learning Centre » ambitieux.

Pour favoriser l'insertion des étudiants et l'attractivité de nos formations, le lien avec les entreprises sera encore accru, notamment à travers une augmentation du nombre de dispositifs permettant l'accueil d'étudiant en contrat d'alternance.

Les actions du Pôle Formation et Vie Universitaire (PFVU) seront renforcées, en particulier via des évènements en lien avec les entreprises (Job dating, Forums...). Nous intégrerons davantage les activités du PFVU relatifs à l'insertion professionnelle aux formations diplômantes. La politique de partenariats avec les lycées du territoire (participation aux salons et forums lycéens, JPO, Cours ouverts, formation des professeurs principaux, Cordées de la réussite,...) sera également poursuivie.

L'uB est également bien consciente que l'attractivité de ses formations passera par une internationalisation accrue. C'est pourquoi au moins un master international par champ de formation sera proposé. Ces dispositifs en anglais faciliteront les partenariats avec d'autres établissements non francophones via l'offre de crédits ECTS basés sur des UE enseignées en anglais, et stimuleront la mobilité de nos étudiants. Des modules (UE transversales) portant sur l'internationalisation et l'interculturalité seront développés, le niveau d'anglais de nos étudiants augmentera grâce à plusieurs dispositifs (masters en anglais, préparation aux certifications via le Centre des Langues et des cultures) et l'enseignement des langues dans nos cursus sera davantage valorisé.

Enfin, nous continuerons à travailler le lien formation/recherche notamment pour promouvoir l'accès des étudiants de niveau master à des dispositifs de doctorat et d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes docteurs¹. L'adossement des masters aux équipes de recherche tient une place déterminante dans le dispositif et la nouvelle procédure d'accréditation des formations sera l'occasion de repreciser et renforcer le lien formation/recherche. La construction d'une stratégie de recherche à l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté, menée de concert avec le portage de la carte de l'offre de formation par UBFC et avec le transfert à la ComUE de la formation doctorale dans son intégralité offrira l'opportunité de renforcer le lien formation/recherche à une échelle qui est désormais celle du site.

III. PERSÉVÉRER DANS LA RECHERCHE D'UNE ADÉQUATION AUX ATTENTES DES TERRITOIRES BOURGUIGNONS

Une des caractéristiques essentielle de notre université est d'épouser le mieux possible nos territoires et d'adapter nos formations aux spécificités de leurs tissus socio-économiques. C'est en ce sens qu'ont été pensés nos six champs de formations, avec à l'esprit les contours de la future région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous continuerons donc de mener une stratégie de différenciation de nos cinq campus universitaires bourguignons, le campus dijonnais ayant vocation à demeurer pluridisciplinaire. Ainsi, l'ouverture d'un 4^{ème} département à l'IUT Chalon-sur-Saône est actuelle-

ment à l'étude et pourrait permettre d'ancrer encore davantage ce campus dans la réalité industrielle qui l'entoure. Le développement d'une filière Génie civil complète sur le site d'Auxerre avec une formation de niveau ingénieur en alternance est en cours de réflexion et la transformation de l'option « infrastructures routières » de l'ISAT de Nevers, ouverte cette année, en département ou spécialité d'ingénieur est clairement envisagée à court ou moyen terme.

Pour consolider le développement de nos campus, nous poursuivons le développement des partenariats

¹ Ces derniers seront inscrits directement au niveau de la ComUE à partir de 2017.

pédagogiques avec les académies des régions voisines (lycées et établissements d'enseignement supérieur) en développant les accords de consortium, ceci notamment autour des villes de Sens, avec les universités de Marne-la-Vallée et de Créteil, et de Mâcon avec les universités de Lyon. Des projets de formations conjointes sont en cours d'élaboration.

Pour accroître nos liens avec le monde de l'entreprise, l'uB s'appuiera sur l'Espace entreprises récemment créé au sein de notre établissement. Il stimulera à l'avenir toutes les actions qui permettront aux formations et laboratoires de l'uB d'être en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire. Parmi ces actions, il faut citer en premier lieu notre politique de déploiement de masters adossés à des chaires industrielles, dans la logique de celle déjà montée avec Areva, et ce de façon à couvrir les différents thèmes que nous portons dans le cadre de l'initiative d'excellence I-SITE. A cela s'ajoutent les actions menées en matière de formation continue et d'alternance, avec la volonté de modulariser nos diplômes de façon à offrir un catalogue de prestations plus étoffé à destination des entreprises, sous forme d'actions courtes de formation pouvant répondre au Compte Personnel de Formation. Nous continuerons également de soutenir le développement des écoles internes et instituts, car ils contribuent au maillage économique du territoire

bourguignon et à l'attractivité de l'uB. Ils permettent ainsi d'assurer une continuité entre les différents niveaux d'un parcours technologique : DUT, LP, licences, masters, cycles ingénieurs et doctorats.

Enfin, les dispositifs relatifs à l'entrepreneuriat et à la formation au management à destination des doctorants et des ingénieurs seront poursuivis, ainsi que, plus largement, les actions déjà engagées autour de l'entrepreneuriat. Ces actions pourront s'appuyer sur les dispositifs PEPITE, l'UE transversale « Entrepreneuriat », les entrepreneuriales et le DIU « Etudiant-entrepreneur », ce dernier étant porté au niveau de la ComUE. Enfin, une licence professionnelle relative à la reprise de petites et moyennes entreprises est en train d'être déployée.

Ainsi, en dépit d'un contexte contraignant, et en concertation avec ses composantes qui auront la responsabilité d'en construire les parcours et avec ses partenaires de la ComUE UBFC, l'université de Bourgogne a la volonté de développer une politique ambitieuse qui, dans l'intérêt de nos étudiants et de nos territoires, soit de nature à préserver la pluridisciplinarité, à garantir la réussite des étudiants et à accroître l'attractivité des formations, et à satisfaire aux besoins socio-économiques de la région et de ses territoires.



Université de Bourgogne

Document de politique en matière de recherche de l'établissement

Document de politique en matière de recherche de l'établissement

L'organisation de la recherche à l'université de Bourgogne (uB) résulte d'un travail en profondeur de structuration ayant permis de dégager six domaines de recherche identifiants qui constituent la carte d'identité scientifique de l'uB et du Grand campus bourguignon : *Aliment et Environnement, Santé (health) et Ingénierie moléculaire, Photonique et Matériaux avancés, Apprentissage et santé (care), Patrimoine et Territoire, Vigne et Vin.*

Cet effort de structuration, allié à la volonté de maintenir et consolider la pluridisciplinarité qui caractérise l'uB, s'appuie sur une répartition harmonieuse de toutes les unités de recherche dans l'ensemble de ces six domaines. En particulier, le paysage actuel des unités mixtes que l'uB partage avec les organismes nationaux de recherche est arrivé depuis le contrat d'établissement 2012-2016 à une situation d'équilibre et de maturité qui nous conduit à ne pas envisager d'évolutions majeures pour la prochaine période contractuelle. Il s'agira surtout, durant le contrat 2017-2021, de renforcer ce dispositif et de réaffirmer des orientations pluridisciplinaires fortes en lien avec les six domaines de l'uB. Enfin, l'uB sera à l'écoute et force de proposition à l'évolution de l'organisation de la recherche à l'échelle du site Bourgogne - Franche-Comté.

La solidité du secteur recherche de l'uB s'appuie sur : i) une politique de recherche menée en concertation avec les directeurs de laboratoire et les partenaires du Grand campus par le biais respectivement de la conférence des directeurs de laboratoire et la réunion Grand campus ; ii) un lien fort entre formation et recherche, masters et doctorats. L'adossement des masters aux équipes de recherche tient une place déterminante dans le dispositif et la nouvelle procédure d'accréditation des formations sera l'occasion de préciser et renforcer le lien formation/recherche.

Le rayonnement des unités de recherche à l'international et l'attractivité de nos laboratoires pour des chercheurs étrangers de haut niveau seront parmi les principaux objectifs de la politique de l'établissement en matière de recherche. Plusieurs outils sont prévus pour cela dans le dossier de candidature I-SITE UBFC, dont le succès serait assurément un catalyseur de cette politique. En parallèle, des efforts seront portés pour mieux communiquer au sujet des activités des laboratoires et plateformes technologiques de l'uB afin notamment d'améliorer l'image de la recherche auprès du grand public et de favoriser les liens avec l'enseignement primaire et secondaire. Enfin, l'uB, en lien avec ses partenaires institutionnels du domaine de la santé, s'attachera à favoriser l'implication des cliniciens dans les projets de recherche translationnels.

I. UNE POLITIQUE DE DIFFÉRENCIATION SCIENTIFIQUE RESPECTANT

LA DIVERSITÉ DES DISCIPLINES ACADÉMIQUES

Les six domaines scientifiques constituent désormais le socle du développement de la recherche à l'uB. Chaque domaine est constitué d'un premier cercle de laboratoires directement concernés par la thématique. Un second cercle favorise l'interdisciplinarité au sein de ces domaines. Les plateformes du Grand campus et les entreprises partenaires sont également rattachées à un ou plusieurs domaines.

Un des objectifs du prochain contrat sera la mise en place d'un groupe de coordination, de pilotage et d'animation pour chacun des domaines. Lieu d'échanges et de réflexion, ces groupes permettront, par une meilleure connaissance mutuelle des activités et des savoir-faire de chacun, i) de favoriser l'émergence de projets transversaux réfléchis et muris de façon collégiale, ii) de formuler, sur la base d'analyses prospectives, des propositions sur l'évolution du périmètre des domaines, iii) de travailler au renforcement du lien formation/recherche en permettant

notamment d'améliorer les liens entre laboratoires et composantes, iv) de proposer des outils et des dispositifs de pilotage de la recherche. Ces groupes seront composés de représentants des domaines (laboratoires, plateformes, responsables de formation de master, directeurs de composante), des établissements partenaires du Grand campus, des organismes nationaux de recherche, des vice-présidents et des responsables de pôles concernés, ainsi que de représentants de la Commission de la Recherche. Leurs travaux et propositions seront présentés et débattus régulièrement devant les instances compétentes de l'établissement.

A moyen terme il s'agira de parfaire cette différenciation par domaine et ce en adéquation avec les domaines de recherche prioritaires de la ComUE, avec les trois secteurs d'excellence d'I-SITE, avec la SRI-SI de la région Bourgogne et avec le CPER. L'implication de l'université dans les différentes commissions qui ont défini ces domaines fait qu'un recouvrement significatif existe

déjà et facilitera le rapprochement progressif pour garder la cohérence du site en matière de recherche.

Par ailleurs, l'uB avec ses partenaires du Grand campus mais aussi avec les collectivités et des entreprises se sont mobilisés pour créer des pôles d'excellence qui s'intègrent pleinement dans les six domaines. Ces pôles répondent concrètement d'une part à des enjeux sociétaux majeurs - identifiés notamment dans la Stratégie Nationale Recherche France-Europe 2020 - et d'autre part à des préoccupations industrielles et de la société civile en lien avec le développement du territoire et la création de valeur économique. C'est ainsi que le pôle Bourgogne Vigne et Vin, qui fédère les forces académiques et industrielles dans le domaine de la viticulture a vu le jour en juillet 2015. Ce pôle vise notamment à mettre en place de grands programmes de recherche au niveau européen au service de l'innovation dans ce secteur. Il pourra notamment s'appuyer sur la Chaire UNESCO « Culture et traditions du vin » de l'uB ainsi que sur l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un autre projet en cours est le projet CICERON qui permettra de déployer en Bourgogne et en Lorraine des équipements CIC (Compression Isostatique à Chaud) dans le but de créer une filière française d'excellence en métallurgie des poudres. L'uB est également à l'origine d'une structuration des forces du Grand campus dans le domaine des nouvelles technologies en matière d'imagerie médicale avec la création d'un GIS hospitalo-universitaire en pharmaco-imagerie. Fort de ses atouts, notamment un important partenariat public-privé et une transdisciplinarité permettant de maîtriser tous les maillons d'un chaîne allant de la chimie jusqu'au traitement d'images et aux premiers essais cliniques (*from bench to bedside*), le site bourguignon ambitionne de devenir leader national dans le domaine et d'accéder au meilleur niveau international, en particulier de nos

voisins européens (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni...).

Pour répondre à ces défis complexes, les pôles existants et à venir pourront s'appuyer sur la pluridisciplinarité de la recherche à l'uB. Il s'agira en effet de favoriser activement, dans la définition des objets de recherche comme dans la conduite de la recherche elle-même, les collaborations interdisciplinaires entre les domaines de l'uB. Fort notamment de l'expérience acquise dans le domaine des SHS au travers de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, l'uB pourra s'appuyer sur des exemples qui illustrent le bénéfice qu'apportent de telles collaborations (coopération SHS-Sciences de la vie dans le cadre du pôle Bourgogne Vigne et Vin, partenariat SHS-Santé dans le cadre du LabEx LipSTIC). La création récente d'un réseau dans le domaine de la transition socio-écologique qui s'articule autour de trois axes (Bâtiment et cadre de vie, Territoires, Modes de production, consommation et communication durables) est un autre exemple emblématique de cette démarche. Créé à l'initiative de laboratoires en SHS, ce réseau est appelé à tisser des collaborations avec les disciplines relevant des Sciences et techniques.

Même si les liens avec le monde économique ont été fortement développés ces dernières années, des efforts devront encore être fournis pour accroître et simplifier le lien avec les entreprises en partenariat avec les pôles de compétitivité (Vitagora®, PNB), les clubs d'entreprises, les collectivités, les agences de développement notamment. L'Espace entreprises récemment créé sera le bras armé de cette démarche d'ouverture de l'uB sur le monde économique. Ce guichet unique, au service des entreprises, devra cependant évoluer en lien avec la création de la ComUE et la grande région Bourgogne - Franche-Comté.

II. UNE STRATÉGIE SCIENTIFIQUE ET DES DISPOSITIFS DE MISE EN ŒUVRE DE SITE DÉSORMAIS À L'ÉCHELLE DE LA COMUE

La stratégie de différenciation scientifique s'inscrira et sera déployée en étroite cohérence avec la stratégie scientifique de site conduite dans le cadre de la ComUE UBFC créée le 1^{er} avril 2015. Elle sera en outre mise en œuvre en relation avec les organismes nationaux de recherche ainsi qu'avec les partenaires du Grand campus dijonnais. Mentionnons ici que la réussite à la première étape de sélection de l'appel à projets I-SITE constitue une première conséquence extrêmement positive de la création de la ComUE UBFC. Ce projet I-SITE, s'il est définitivement sélectionné, apportera des moyens supplémentaires afin d'internationaliser notre site universitaire et renforcer les liens entre la recherche et l'économie locale.

Ainsi, et tout en maintenant les originalités fondant l'identité scientifique du Grand campus dijonnais (cf. carte d'identité scientifique présentée *supra*), la stratégie scientifique de l'uB s'inscrira dans le cadre plus global de la carte d'identité scientifique de la ComUE UBFC qui se décline en six domaines : *Territoires, environnement, aliment, Matériaux avancés,*

microtechnologies, systèmes intelligents intégrés, Transports, véhicule, énergie, Santé (health), ingénierie moléculaire, ingénierie cellulaire, Apprentissage, santé (care), vulnérabilité, Patrimoine, sociétés et dynamiques territoriales définis dans le *Pré-projet commun pour le futur contrat pluriannuel de site Bourgogne - Franche-Comté*.

La ComUE UBFC aura en charge à l'avenir l'attribution des crédits venant de l'Etat aux structures de recherche des établissements membres. Il s'agira donc de mettre en place la politique de dotation des laboratoires de recherche par la ComUE au cours du contrat 2017-2021. L'uB sera force constructive de proposition pour la structuration de la recherche au niveau de la ComUE, en particulier dans les décisions à prendre pour fixer les critères et modalités d'allocation des crédits récurrents aux laboratoires.

En créant UBFC, les membres fondateurs ont décidé de lui transférer la formation doctorale dans son intégralité. C'est donc la ComUE qui sera accréditée,

lors du prochain contrat, pour délivrer le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches (HDR), qui inscrira les doctorants, répartira les budgets et les contrats doctoraux, organisera les formations doctorales. Cela permettra aux établissements membres d'associer leurs forces pour améliorer la qualité de la formation doctorale et aura également pour effet d'afficher plus du double de diplômes de thèse que ceux délivrés aujourd'hui par la seule université de Bourgogne. L'uB facilitera ce transfert dans une démarche positive via la participation au comité de direction.

Aujourd'hui, les équipes des unités de recherche de l'uB peuvent bénéficier de financements sur appels à projets dans le cadre du Bonus Qualité Recherche

(BQR), à travers plusieurs programmes : soutien à projets scientifiques, aide au financement de congrès et colloques, allocation doctorale et bourses post-doctorales, aide au montage de projets internationaux. Un programme BQR spécifique Bourgogne Franche-Comté, alimenté notamment par les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, existe par ailleurs depuis 2010 pour favoriser le développement de projets inter-établissements. Il est prévu d'évoluer vers un BQR unique encourageant les interactions entre équipes de recherche des membres de la ComUE qui permettra en outre de simplifier et rationaliser les procédures et le nombre d'appels à projets.

III. MAINTENIR ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES

NATIONAUX DE RECHERCHE

Le Grand campus dijonnais et le site Bourgogne - Franche-Comté sont désormais au cœur de notre action partenariale avec les organismes nationaux de recherche. Les relations, déjà fructueuses, seront renforcées pour déboucher sur des politiques de recherche conjointes et coordonnées au service des chercheurs de nos Unités Mixtes de Recherche. Le travail réalisé au sein du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) des plateformes est un exemple significatif de notre philosophie du partenariat. Et l'adhésion forte des instituts de recherche à cette dynamique nous encourage à persévérer. Il sera en particulier nécessaire de renforcer les partenariats stratégiques avec les organismes nationaux de recherche pour concourir ensemble au développement de la recherche au sein de tous les domaines scientifiques de l'uB, du Grand campus et ce en cohérence avec les axes de recherche de la ComUE UBFC et d'I-SITE. Le renforcement des collaborations, déjà nombreuses, entre les UMR du site Bourgogne - Franche-Comté sera également conduite avec la structure fédérative en SHS de l'uB (Maison des Sciences de l'Homme de Dijon - USR CNRS-uB 3516). Fort d'un partenariat établi depuis 2010, la structuration de la recherche pluridisciplinaire en SHS à l'échelle du site franchira une nouvelle étape et sera renforcée par la mise en place d'un dispositif commun à l'uB et à l'UFC permettant, dans le respect des orientations

thématiques des deux structures, de coordonner et de porter au niveau de la ComUE des actions structurantes émanant des deux USR.

La mise en place de conventions cadre durant le dernier contrat avec l'Inserm, le CNRS et pour une UMR INRA (Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation) a permis de clarifier les modalités de fonctionnement des UMR au service des chercheurs. Ce mouvement se poursuivra en particulier avec la mise en place d'une convention cadre avec l'INRA pour l'UMR AgroEcologie, avec AgroSup Dijon pour l'UMR Procédés Alimentaires et Microbiologiques et avec l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) pour le laboratoire DRIVE à Nevers.

Enfin, la création de la SATT GRAND EST a permis notamment de clarifier le circuit à suivre pour la valorisation des résultats de la recherche (dépôt de brevet,...) en constituant un guichet unique pour les chercheurs et enseignants-chercheurs des unités mixtes dont les tutelles sont actionnaires de la SATT. C'est le cas de l'Inserm et du CNRS avec lesquels le dispositif sera maintenu pour le prochain contrat. L'activité de valorisation de la recherche avec l'INRA fera l'objet d'une attention toute particulière afin de parvenir à un dispositif aux modalités de fonctionnement partagées avec ce partenaire.

IV. DES NOUVEAUX DISPOSITIFS FACILITATEURS DU DÉVELOPPEMENT

DE LA RECHERCHE À L'UB

Autonomisation financière des laboratoires. En s'appuyant sur une expérience pilote conduite depuis 2014 auprès de trois laboratoires (UMR CNRS-uB), il s'agira de poursuivre et d'amplifier le mouvement allant vers l'autonomie financière des laboratoires. Conduite dans le cadre d'un dialogue avec les directeurs de laboratoire et les directeurs de composante, cette démarche vise à faciliter la gestion au quotidien des unités confrontées à une complexité accrue due à la diversité des modes de financement de la recherche et des modes de gestion de leurs tutelles. Cette démarche sera en outre menée de manière coordonnée et cohérente avec la mise en

place de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) au sein de l'établissement dont la mise en œuvre s'appuiera notamment sur la création de plateformes de services mutualisés. Dans ce cadre, et afin de maintenir un maillon de proximité, des mutualisations, en personnels notamment, pourront être envisagées entre plusieurs laboratoires.

Mise en place d'une aide aux nouveaux entrants MCF et PR. Dans le cadre du projet I-SITE, une des propositions d'évolution en ce qui concerne le recrutement de nouveaux Maîtres de Conférences et Professeurs est

de cibler 10% des postes d'enseignants-chercheurs au concours chaque année sur les axes de recherche prioritaires d'I-SITE. Jusqu'à maintenant, pour des raisons essentiellement budgétaires, il était difficile d'attribuer une décharge d'enseignement significative aux jeunes entrants. Si le projet I-SITE est retenu, une procédure permettant de relier certains recrutements aux appels à projets d'I-SITE sera mise en place. Cette mesure permettra d'envisager la création de chaires d'excellence internes offrant aux nouveaux enseignants-chercheurs un allègement du nombre d'heures d'enseignement au travers d'un dispositif de « fellowship ». La mise place de ces chaires permettra aux nouveaux collègues de démarrer dans les meilleures conditions leur activité de recherche et d'orienter, quand cela est pertinent, les choix des profils de poste vers les axes de recherche d'I-SITE.

Mise en place de comités scientifiques pour nos laboratoires. Il conviendra lors du prochain contrat d'inciter les laboratoires à mettre en place des comités scientifiques. La composition du comité scientifique sera définie par le laboratoire mais devra être constitué de personnalités externes, de préférence un certain nombre d'experts étrangers, permettant ainsi d'apporter un regard extérieur aux activités de l'unité. Ce comité scientifique pourra se réunir annuellement ou tous les deux ans, et aura pour rôle de donner un avis sur les différents projets menés dans l'unité, de conseiller les chercheurs dans l'orientation de leurs recherches. Il permettra également d'assister la direction du laboratoire dans son travail d'autoévaluation.

Développement de service mutualisé rattaché au Datacenter. Il s'agira de développer une offre technologique générique dans le domaine de la bio-informatique, de la bio-statistique et du traitement de données intéressant un panel large de plateformes et de laboratoires. Ce dispositif, implanté dans le bâtiment Datacenter, sera au service non seulement des acteurs de la recherche du Grand campus mais également des entreprises.

V. UNE POLITIQUE DES PLATEFORMES VOLONTARISTE

Les plateformes sont indispensables pour appuyer la recherche publique, pour favoriser l'innovation dans les entreprises implantées en Bourgogne et consolider le partenariat public-privé. Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, l'activité des équipes de recherche nécessite l'utilisation d'équipements de haut niveau. L'Etat, les organismes nationaux de recherche, les collectivités ont contribué à doter l'université de Bourgogne et ses partenaires d'outils extrêmement performants.

Le Comité d'Orientation Stratégique des plateformes du Grand campus. Consciente de l'importance des plateformes mais aussi de l'absence de reconnaissance et de statuts au sein de la communauté scientifique, l'université de Bourgogne a mis en place avec ses partenaires du Grand campus un Comité d'Orientation Stratégique (COS). Celui-ci est déjà en fonctionnement depuis plus d'une année et a permis d'élaborer le plan stratégique de développement et d'investissement commun des plateformes du Grand campus en lien avec le dispositif de financement de la recherche et de l'in-

Conseil et appui pour les recherches conduites chez l'homme. Dans le contexte de la mise en œuvre de la loi Jardé (2012, décrets d'application à venir) qui élargit la notion de recherche chez l'homme au delà de la stricte recherche biomédicale, l'uB, en tant que promoteur des recherches, engagera un travail afin de soutenir ses enseignants-chercheurs investigateurs dans l'élaboration et le suivi des dossiers soumis à l'examen du Comité de Protection des Personnes.

Création d'un espace WEB « Recherche ». Un effort supplémentaire nous paraît nécessaire pour mieux communiquer en interne dans ce domaine. En s'appuyant sur l'expérience de la création de l'espace WEB « Entreprises », et en cohérence avec l'ensemble du site internet de l'uB, un espace spécifiquement dédié à l'activité de recherche sera mis en place. Cet espace, conçu comme un « guichet unique » viendra tout particulièrement répondre à un besoin en termes de communication interne. Il est par exemple envisagé que cet espace centralisé regroupe les services suivants : accès à un répertoire d'adresses et de coordonnées, accès à une plateforme informative sur l'actualité (appels à projets, publications, distinctions, conférences, colloques, forum,..), accès aux offres de service et de développement technologique des plateformes du Grand campus en lien avec la cartographie réalisée par le COS des plateformes (voir *infra*), accès aux présentations des thématiques des laboratoires, mise en relation des chercheurs avec les services de l'uB (Pôle recherche, service Europe/ANR notamment) mais aussi avec les services de la SATT GRAND EST. Cet espace dédié à nos chercheurs permettra de surcroît d'améliorer les connaissances interdisciplinaires et encouragera les rapprochements entre les équipes et l'émergence de projets de recherche originaux et transversaux.

novation du conseil régional de Bourgogne. Cette démarche de mutualisation des investissements entre les plateformes sera poursuivie. Au delà de l'acquisition mutualisée d'équipements, le COS des plateformes est aussi le lieu permettant échanges et réflexions entre les responsables de plateforme concernant par exemple, leur savoir-faire, la démarche qualité, les expériences en terme de valorisation. C'est pourquoi, le rôle du COS des plateformes constituera une des éléments centraux de la stratégie de recherche de l'uB pour la prochaine période contractuelle (mise en place d'ateliers inter-plateformes, congrès annuel des plateformes,...).

Charte des plateformes du Grand campus. Une charte des plateformes commune a été adoptée par l'assemblée du Grand campus en 2015. Cette charte témoigne de notre volonté commune d'organiser et de structurer l'ensemble du parc d'équipements scientifiques au sein du Grand campus ainsi que de valoriser les compétences de nos plateformes à l'échelon régional, national voire international. Son adoption

confirme notre volonté d'une ouverture de ces moyens à l'extérieur notamment en apportant des services aux entreprises. C'est un document central qui définit des règles de fonctionnement et d'organisation communes dont l'adoption permet aux plateformes d'augmenter leurs performances tant au profit des laboratoires et des chercheurs qu'au bénéfice des acteurs économiques. En plus de proposer un cadre pour le mode de gestion

d'organisation et de fonctionnement, la charte permet entre autres de donner un cadre pour i) la mise sous assurance qualité des plateformes, ii) le développement de la valorisation des savoir-faire en lien avec la SATT GRAND EST et autres services de valorisation pour certains de nos partenaires, iii) le suivi de l'activité et un mode d'évaluation à l'échelle du Grand campus.

VI. SUIVI ET VALORISATION DE LA RECHERCHE

L'université de Bourgogne porte une attention toute particulière à la valorisation de la recherche et ce depuis déjà plusieurs années avec la création d'uB-Filiale (Welience©) en 2005. En novembre 2013, la SATT GRAND EST a été créée par la transformation d'uB-Filiale (ouverture de son capital à de nouveaux actionnaires) et est devenue le guichet unique pour la maturation de projet, la gestion de contrats sous la marque Welience© et le suivi de la valorisation à l'uB. Désormais il s'agit de développer de manière prioritaire les actions de communication en direction des chercheurs. L'uB, en étroite collaboration avec la SATT GRAND EST, s'attachera à mettre en place des dispositifs destinés à sensibiliser les chercheurs aux enjeux et intérêts de la valorisation de leurs travaux de recherche et à développer chez eux une véritable « culture de la valorisation » au service de l'économie du territoire.

Pour le prochain contrat d'établissement, les axes prioritaires de la valorisation de l'uB, soutenus par la SATT GRAND EST, sont : i) accroître le nombre de déclarations d'invention des chercheurs conduisant à des projets de maturation, ii) inciter et soutenir la création de laboratoires mixtes Public/Privé (au nombre de deux à ce jour et un en création), iii) encourager la création de chaires industrielles dans chacun des six domaines de recherche, iv) sensibiliser et inciter nos enseignants-chercheurs à la création d'entreprise avec le soutien de la SATT GRAND EST et de l'incubateur régional PREMICE. Sur ce dernier point, l'uB et la SATT GRAND EST ont développé un dispositif qui sera opérationnel dès 2016 consistant à créer au sein des laboratoires des « transfert unit ». Cette structure de

transfert, placée au plus près des chercheurs, sera gérée et soutenue par l'uB et la SATT GRAND EST et permettra à un chef de projet identifié d'apporter les preuves de concept de la solidité de l'invention avant la création d'une start-up. La mise en place de ce type de dispositif de valorisation sera encouragée et devrait contribuer significativement à la création de start-up pérennes dans le temps.

Pour développer l'innovation et participer à la création de valeur économique, nous chercherons aussi à intensifier nos échanges avec les milieux industriels via la SATT GRAND EST, l'Espace entreprises et nos laboratoires. Cela passera notamment par un travail aux interfaces pour rendre plus simples et plus attractifs les échanges industrie/monde universitaire et par une communication accrue vers les médias spécialisés. Cela passera aussi par un positionnement sur des grands axes de recherche lisibles à l'international dans le cadre, notamment, du projet I-SITE.

La stratégie de l'uB en matière de valorisation pour la prochaine période contractuelle vise donc à renforcer encore sa place dans l'écosystème socio-économique de la région Bourgogne ainsi que son rôle d'acteur économique de premier plan tant en termes de recherche académique qu'en termes de valorisation des résultats de celle-ci. Sur la base d'expériences déjà solides et forte de ses atouts en matière de valorisation, l'uB veillera à inscrire sa stratégie en lien et cohérence avec le développement de la ComUE UBFC et la mise en place de la grande région Bourgogne - Franche-Comté.

Université de Bourgogne
Membre d'Université Bourgogne Franche-Comté
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877 - 21078 Dijon cedex
www.u-bourgogne.fr

